

COLLECTIVITÉ
COURCELLES-SAPICOURTArrondissement de Reims
Canton de Fismes-Montagne de
ReimsExtrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du vendredi 29 mars 2019.

Par suite d'une convocation en date du 14 mars 2019, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, à 20 h 30, sous la présidence de Patrick DAHLEM.

Nombre de conseillers :

en exercice	6	Présents : Gérald MABILE, Pierre CARRE, Michel BACARISSE., Philippe LEVEAUX, Jacky LESUEUR.
présents	9	Absents excusés : Jean MICHEL qui donne pouvoir à Patrick DAHLEM, Thierry PROLA qui donne pouvoir à Gérald MABILE, Grégoire MAZZINI qui donne pouvoir à Michel BACARISSE, Maurice ENGELMANN.
votants	9	Absent : Xavier CULEUX
Délibération n°	12/2019	Secrétaire de séance : Jacky LESUEUR.

Objet : DELIBERATION MODIFICATIVE BUDGET.

Monsieur le maire informe le conseil municipal sur une modification à effectuer sur le compte 020 dépenses imprévues (montant trop élevé par rapport au pourcentage autorisé).

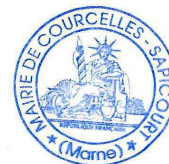
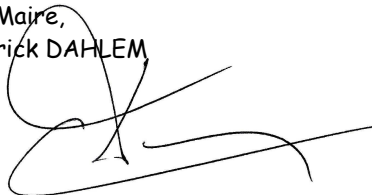
Le conseil municipal à l'unanimité,
Décide la modification suivante :

Du compte 020 la somme de 7 000 €
Au compte 2313 (opé 175) 1 000 €
Au compte 2181 (opé 138) 5 000 €
Au compte 2315 (opé 138) 1 000 €

Autorise le maire à procéder à cette modification et l'autorise à signer toutes les pièces administratives et comptables qui découlent de cette délibération.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations
Fait à Courcelles-Sapicourt, le 29 mars 2019

Le Maire,
Patrick DAHLEM



Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte compte-tenu de sa publication le 4 avril 2019